



# Draguignan

magazine



***Le cœur en fête***



Ville de Draguignan



ANIMATIONS

### Fête de la glisse, 23<sup>e</sup> édition

4

SÉCURITÉ

### La sécurité s'organise

6

SOCIAL

### Au cœur de la solidarité

8

ACTUS

10

TRAVAUX

12

SPORT

16

CIVISME

### Lutte contre les dépôts sauvages

17

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

### A voté !

18

COMMERCE

19

EXPRESSION POLITIQUE

20

PRATIQUE

22



Bonnes fêtes de fin d'année à tous. C'est si simple et c'est tellement essentiel que cette phrase pourrait suffire à combler cette page. La convivialité est le trait d'union de ces festivités qui font la joie des petits comme des grands. Nous goûtons le bonheur de vivre ensemble. C'est un moment fort de la vie de la cité.

Les animations organisées pour la période de Noël sont la vitrine de cette respiration qui nous rassemble. Les décorations en sont l'illustration. Fidèle à l'esprit de Noël où l'émerveillement des enfants éclaire nos vies, la Fête de la glisse et les illuminations continuent de faire le bonheur de tous.

La fin d'année est aussi un moment essentiel pour la vitalité commerciale du centre-ville. Toujours plus accueillant, le cœur de ville bénéficie d'une attention renforcée tant en matière de tranquillité et de mobilité qu'en termes de propreté ou d'attractivité.

Le musée des Beaux-Arts rayonne et invite à la découverte d'un centre historique dominé par une Tour de l'Horloge rénovée. Les travaux des rues piétonnes se terminent. La cité comtale dispose désormais d'une vraie signature urbaine. Une logique culturelle et patrimoniale qui a également conduit à la restauration du tableau "La vierge au manteau", peinture du XVI<sup>e</sup> siècle qui vient de retrouver sa place à Notre-Dame du peuple. Une chapelle dont la rénovation débutera l'an prochain.

Du cœur de ville aux quartiers résidentiels en passant aux espaces péri-urbains, l'équilibre est au centre de mon engagement pour réussir ensemble une ville à taille humaine.

Pour conclure, je veux féliciter les entreprises qui vont bénéficier des financements du "fonds vert" octroyés par l'État, l'ADEME et la Région dans le cadre du programme "Territoires d'industrie" dont la Dracénie et le Pays de Fayence ont été conjointement lauréats. Nous avons été ainsi reconnus dans notre volonté de diriger le développement économique du Var intérieur vers des filières d'avenir valorisant les ressources humaines et naturelles du territoire, tout en contribuant à une meilleure répartition des richesses en faveur des gens qui vivent et qui travaillent ici. C'est une satisfaction qui ouvre la voie à des concrétisations opérationnelles.

Il faut trouver l'énergie du changement pour relever les enjeux du futur sans rien oublier de son passé. 50 ans après le 4 décembre 1974, la douloureuse page du transfert de la préfecture du Var se tourne au moment même où la ville de Draguignan perçoit l'avènement de nouveaux atouts. Et elle en a beaucoup.

Joyeux Noël. Bonnes fêtes de fin d'année.

**“ Fidèle à l'esprit de Noël  
où l'émerveillement des enfants  
éclaire nos vies ”**

**Richard Strambio**

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



# Fête de la glisse

7 décembre  
au 5 janvier

## Fête de la glisse, 23<sup>e</sup> édition

Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, la Fête de la glisse est de retour en cœur de ville. En route pour un mois de magie !

### Magie de Noël en approche

Le lancement de la Fête de la glisse se déroule le vendredi 13 décembre au Marché de Noël. Une journée à noter dans votre agenda.

Dès 10h, rendez-vous au Marché de Noël situé boulevard Clemenceau. Que vous soyez en quête de cadeaux ou de douceurs, la diversité de produits saura vous ravir. L'artiste Xavier Peppers vous fera danser dès 12h, et les Ginger Brown prendront la relève à 19h.

La patinoire vous accueillera sur le parking des allées d'Azémar avec un planning adapté à tous les publics, de jour comme de nuit. Et pour les plus gourmands, le stand Stop Délice sera présent avec un large éventail de friandises. Pour les plus jeunes, le manège la Farandole reste présent sur le boulevard Joffre et la boîte aux lettres du Père Noël revient sur la place Cassin. Tous les soirs, une lettre sera tirée au sort, et les heureux gagnants remporteront un cadeau.

### Le mot de Christine Niccoletti

Adjointe déléguée aux Animations



*"La magie de Noël sera de retour pour cette 23<sup>e</sup> édition de la Fête de la glisse, et ce, dans une ambiance toujours aussi féérique.*

*Comme l'an passé, nous avons fait le choix de reconduire la patinoire. D'une part, car ce sont 18 000 patineurs sur 3 semaines qui en profitent à chaque édition, et d'autre part, car elle est plus respectueuse de l'environnement que les patinoires en plastique. De cette façon, nous maintenons une animation de proximité qui n'a pas d'autre équivalent en termes d'attractivité.*

*Dans une dynamique similaire, la réduction des illuminations de Noël est reconduite à hauteur de 50 %. Ainsi, nous restons attentifs à la sobriété énergétique, sans pour autant supprimer l'esprit convivial et chaleureux des fêtes de fin d'année.*

*C'est donc dans l'équilibre de la responsabilité écologique et du bonheur de se retrouver en famille ou entre amis que nous vous proposons plus d'une centaine d'animations à découvrir jusqu'au 5 janvier.*

*Le service Animation et moi-même vous souhaitons un joyeux Noël à toutes et à tous !"*

Propos recueillis par Jeremy Veloso le 18 octobre 2024.

### Draguignan fête Noël

La ville vous souhaite un joyeux Noël le lundi 23 décembre avec une journée magique, point d'orgue de la Fête de la glisse.

- De 10h à 17h, venez prendre votre photo avec le Père Noël sur la place Cassin, ou confiez vos enfants à la maquilleuse Amandine Auclere. À partir de 14h, Anthony, le sculpteur sur ballons, s'invitera également sur la place.
- Le Marché de Noël, quant à lui, accueillera le groupe Naloo à partir de 12h pour un apéro-concert.
- Le Père Noël fera parader son attelage sur le boulevard Clemenceau à 17h30 avec le spectacle féérique et magique Pan in the Street. Une grande parade aventureuse où Peter Pan, la Fée Clochette, le Capitaine Crochet et bien d'autres personnages emblématiques de ce conte vous transporteront au pays imaginaire. La soirée se poursuivra, pour certains, avec le groupe Okazoo au Marché de Noël, et pour les autres, à la séance nocturne de la patinoire.

Plus  
d'infos



Apéros-concerts, marchés, patinoire, rencontres avec le Père Noël, stands pour petits et grands... retrouvez le programme complet de la Fête de la glisse et sa centaine d'animations sur [ville-draguignan.fr](http://ville-draguignan.fr).



## Des activités pour tous les goûts et tous les âges

Les animations de la Fête de la glisse ont été pensées pour répondre à tous les âges, et à tous les goûts. Des enfants aux parents en passant par les adolescents, chacun saura trouver l'esprit de Noël au cœur de la ville.

Que les enfants prennent place à bord du manège la Farandole ou qu'ils profitent des stands de maquillage et de sculpture sur ballons, nul doute qu'ils seront enchantés. Trois parades féériques, "Disney doré", "Les Jouets" et "Les Souris" feront vivre la magie de Noël à l'occasion d'un défilé haut en couleur dans les rues piétonnes. Sans oublier l'incontournable rencontre avec le Père Noël et la lettre déposée dans sa boîte, avant d'aller s'amuser au Paradis des enfants.

Les ados sont également de la partie, avec la patinoire installée sur le parking des allées d'Azémar. 14 nocturnes sont organisées du 13 décembre au 5 janvier pour leur plus grand plaisir. Ne manquez pas les soirées tempête de neige les 22 décembre et 4 janvier à partir de 19h !

Parce que les adultes sont aussi de grands enfants, ils pourront apprécier l'esprit des fêtes en visitant les marchés de Noël, place du Marché et boulevard Clemenceau, et ce, au rythme de nombreux apéros-concerts. Côté représentation, le concert du Chœur du Sud est à retrouver sur la place du Marché. Vous êtes également invités à venir bouger sur des danses latines de Noël, organisées par Jacadanse, place Cassin et rue République.

Toute la famille pourra profiter gratuitement de séances de cinéma à la Maison des sports et de la jeunesse, ainsi que du petit train au départ de la place du Marché pour (re)visiter le centre-ville de Draguignan pour, pourquoi pas, faire une halte culturelle à la Chapelle de l'Observance ou au musée des Beaux-Arts. Venez également assister aux spectacles "Visite chez le Père Noël" et "Marco puppet show", organisés à l'Hôtel de Ville. Des défis sportifs et familiaux vous attendent également avec l'animation le Koh-Lektif.



### La patinoire rouvre sa billetterie

Cette année encore, les créneaux pour la patinoire se réservent également en ligne sur [billetterieculture.dracenie.com](http://billetterieculture.dracenie.com)

Facile d'utilisation : vous réservez, vous payez et vous patinez !

### 2025 en approche

Pour terminer l'année en beauté, la commune a programmé une soirée festive le lundi 30 décembre, clôturant ce beau mois de festivités.

Un feu d'artifice sera visible depuis le boulevard Clemenceau à partir de 18h45, suivi d'un apéro-concert animé par le groupe 50 nuances de Groove au Marché de Noël. La patinoire sera ouverte ce soir-là pour l'occasion. À savoir, le Marché de Noël vous propose un brunch le mercredi 1<sup>er</sup> janvier de quoi bien commencer l'année.

### Vos commerces sont ouverts

À l'occasion des fêtes de fin d'année, vos commerçants préférés sont ouverts les :

- dimanche 8, 15 et 22 décembre ;
- lundi 9, 16 et 23 décembre.



## La sécurité s'organise

La Police municipale a constitué un Groupe territorial de proximité en centre historique. Une mesure qui complète la réorganisation des forces de tranquillité et de sécurité publiques au regard des festivités de fin d'année.

### Une unité de proximité

Devant la recrudescence des incivilités, la municipalité a décidé de réarticuler son dispositif de sécurité en créant à compter du 1<sup>er</sup> novembre, le Groupe territorial de proximité dédié au centre historique.

Constitué de deux équipes de trois agents et d'un chef d'équipe, le Groupe territorial de proximité est le fruit d'une restructuration des effectifs de la Police municipale. Cette unité opère principalement à pied ou à vélo dans le but d'être accessible à tous. L'objectif est d'assurer une présence visible et accrue en cœur de ville et auprès des citoyens et commerçants.

En outre, un agent référent Violences intrafamiliales est présent en continu au poste annexe de la Police municipale, situé 1 rue de l'Étoile, qui sera à nouveau ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h, jours fériés inclus.

La référente Violences intrafamiliales a été formée spécifiquement à la prise en charge de ces situations. Elle est en capacité d'aiguiller les victimes vers un accompagnement juridique, social ou encore médical en fonction de la situation. Pour ce faire, elle travaille avec le réseau d'acteurs compétents du territoire pour réagir rapidement, et ce, en coordination avec la Police nationale.

### Sérénité en fin d'année

À l'occasion de la Fête de la glisse, la Police municipale mobilise l'ensemble de ses effectifs pour assurer une présence constante en ville et aux abords du marché de Noël. Cette présence se couple aux autres unités déployées dans le centre historique et en zone périurbaine, en coordination avec la Police nationale.

Tout au long du mois de décembre, ces forces de sécurité seront mobilisées pour assurer une sécurité de proximité. De 6h à 23h, trois équipes de Police municipale seront en patrouille constante :

- au centre-ville ;
- spécifiquement aux abords du Marché de Noël ;
- en zone périurbaine.

Le reste de la nuit, le Centre de supervision urbain (CSU) restera actif et joignable au 04 94 68 88 52, pour travailler en coordination avec la Police nationale qui opère dans ce créneau horaire.



## Au cœur de la solidarité

Durant la période des fêtes de fin d'année, le Centre communal d'action sociale œuvre auprès des publics fragiles. D'une part, pour que chacun ait un Noël, et d'autre part, pour anticiper de grands froids hivernaux.

### Les seniors fêtent Noël

Le Centre communal d'action sociale veille sur nos seniors et leur concocte un mois de décembre festif.

Cette année, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a fait le choix de remettre en œuvre le repas de Noël pour tous les seniors adhérents au dispositif Seniors+ au complexe Saint-Exupéry le 19 décembre. Accueillant environ 600 personnes lors des éditions précédentes, ce temps chaleureux est l'occasion de partager l'esprit de Noël autour d'un délicieux repas. Le tarif de 10 € par personne permet au CCAS de financer 50 % du coût global de ce repas, et donc, de maintenir un programme d'animations riche le reste de l'année. La résidence autonomie Îlot de l'Horloge et l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes proposent également un repas de Noël aux résidents ainsi qu'à leurs familles. Ces festivités conviviales participent au bien vieillir et visent à rompre l'isolement que peuvent vivre certaines personnes âgées.

Les adhérents du dispositif Seniors+ profiteront cette année encore d'un colis de Noël pour égayer leurs fêtes de fin d'année.

### Le CCAS récolte les dons des entreprises

En tant qu'entreprise du territoire, vous souhaitez participer à la solidarité de fin d'année ? Le Centre communal d'action sociale est à la recherche de donateurs ou financeurs.

Le CCAS peut récolter des dons, en contrepartie de quoi le donateur bénéficie de déductions fiscales prévues par la loi. Conformément au code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60 % du montant des versements. Alors, n'hésitez plus, participez au Noël de tous !

### Des boîtes pleines de solidarité

Le Centre communal d'action sociale renouvelle son action de distribution de boîtes solidaires auprès des publics les plus démunis. Un élan de solidarité auquel vous êtes invités à participer à l'occasion des fêtes de fin d'année. Vous disposez d'une boîte à chaussures vide ? Remplissez-la avec :

- 1 vêtement / accessoire pour l'hiver (bonnet, gants, écharpe, pull, etc.) ;
- 1 petit mot gentil (carte postale, lettre, dessin, etc.) ;
- 1 produit alimentaire (non périssable) ;
- 1 produit de première nécessité (hygiène, soin) ;
- 1 loisir (livre, jeu de cartes, etc.).

Voici une belle boîte solidaire qui fera un joyeux Noël auprès des bénéficiaires du Centre communal d'action sociale, de l'association Sendra, des déplacés ukrainiens et de toutes personnes en rupture de droit et/ou de ressources. Vous égayerez ainsi les fêtes de fin d'année de plus d'une centaine de personnes.

Une fois vos boîtes constituées, vous pouvez les déposer jusqu'au 6 décembre au Centre communal d'action sociale, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

### Le mot d'Alain Hainaut

adjoint délégué aux Affaires sociales



*"La période des fêtes de fin d'année est un temps privilégié pour la solidarité, parce que tout le monde a le droit à un Noël, indépendamment de son âge ou de sa situation sociale.*

*Lorsque je parle de solidarité, je l'entends au sens d'équité. Quels que soient les parcours de vie, chacun doit pouvoir vivre un peu de la magie de Noël. C'est pourquoi nous avons fait le choix de remettre en place le grand repas de Noël pour les seniors au complexe Saint-Exupéry, par le biais du Centre communal d'action sociale. Chaque jour, mais plus encore en période de fête, il est primordial de lutter contre l'isolement et de veiller au bien vieillir.*

*En outre, la ville octroie chaque année près de 75 000 € de subvention aux associations caritatives et 72 000 € de valorisation en nature, notamment par la mise à disposition de nombreux locaux, pour qu'aucun public ne soit oublié. Je souhaite joyeux Noël à chacun et chacune d'entre vous."*

### Anticiper la baisse des températures

Tout comme en période de fortes chaleurs, le Centre communal d'action sociale intervient auprès des publics vulnérables lors des périodes de grand froid.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est le premier lieu ressource pour informer et orienter les publics fragiles lors de périodes de grand froid. Les agents du CCAS réalisent deux appels quotidiens aux personnes inscrites au registre communal des personnes vulnérables, et ce, week-end inclus. En ce qui concerne l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et la Résidence autonomie Îlot de l'Horloge, la vigilance est redoublée.

Le CCAS facilite également l'orientation des publics vulnérables vers les hébergements d'urgence mobilisés par les services de l'État. Draguignan dispose notamment de 14 places. Le CCAS peut également être amené à ouvrir un Centre d'accueil et d'hébergement si besoin.

En cas de renforcement de toutes les équipes de maraudes, celles-ci vont à la rencontre de tous les publics. Le CCAS a été à l'origine de la mise en œuvre des maraudes sur la commune en 2015, avant de confier cette mission à l'association SENDRA. Ce choix a été opéré pour faciliter l'intervention d'un professionnel de santé, capable de délivrer un diagnostic médical. Aujourd'hui, le CCAS et la maraude travaillent ensemble sur la prise en charge des situations individuelles lorsque cela est nécessaire.

En outre, l'assistante sociale du CCAS travaille en lien avec EDF et peut se rapprocher des personnes en situation d'impayés et de limitation de la puissance électrique. Elle propose alors un parcours individualisé d'accompagnement social et au droit pour évaluer les dispositifs à mobiliser en fonction de chaque situation.

### Coordonner l'action sociale

La commune, le Centre communal d'action sociale, la Caisse d'allocations familiales et France Travail ont renouvelé la Convention territoriale globale pour 4 ans en avril 2023.

Une réunion de présentation avec une cinquantaine de partenaires s'est tenue au mois d'octobre pour préciser les enjeux et faire un premier point d'étape du plan d'action concernant Draguignan.

Le renouvellement de cette convention a pour but d'allier les institutions publiques et les partenaires associatifs afin de travailler sur les thématiques d'intervention de la Caisse d'allocations familiales. Une fois les besoins identifiés, la Convention territoriale globale permet alors :

- d'une part, de favoriser la mise en place et la coordination d'actions concrètes, telles que la Place de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, le Festi'familles ou encore les cafés-santé ;
- d'autre part, d'animer un réseau d'acteurs thématiques, et ce, afin de favoriser de nouvelles initiatives et de faire émerger des projets concertés.

La ville est signataire de la Convention territoriale globale depuis 2019. Une Convention territoriale globale intercommunale a également été signée par Dracénie Provence Verdon agglomération, qui coordonne ses actions en concertation avec Draguignan.

### Soyez acteurs de la vigilance

L'ensemble de ces dispositifs s'appuie également sur la vigilance de tous. Si vous identifiez une personne en difficulté ou en danger durant cette période, vous pouvez appeler le 115, numéro d'appel gratuit et accessible 24h/24 et 7j/7 pour signaler la situation de cette personne à un écoutant.

Vous pouvez également vous rendre au Centre communal d'action sociale pour signaler une situation d'urgence dont vous auriez connaissance. Les agents d'accueil recueillent alors les informations nécessaires à la prise en charge de la situation.

### Noël sans frontières

Les agents du Centre communal d'action sociale organisent un goûter de Noël pour les 80 ressortissants ukrainiens, le 23 décembre à la Maison des sports et de la jeunesse. Parce que tout le monde a le droit à un joyeux Noël.

### Centre communal d'action sociale

Maison des sports et de la jeunesse - 3<sup>e</sup> étage  
63, boulevard Marx Dormoy - 83300 Draguignan  
Tél. : 04 94 50 42 20 - ccas@ville-draguignan.fr

HOMMAGE >

## Hommage aux illustres Dracénois

Lors du Conseil municipal de septembre dernier, quatre entités ont été renommées en hommage d'illustres Dracénois. Marcelle Monzat, Josette Boisgibault, Édouard Soldani, et Paul Guiran sont mis à l'honneur.

L'avenue du Pont d'Aups a été inaugurée "avenue du Pont d'Aups - Marcelle Monzat". Dracénoise, fondatrice de la section dracénoise de l'Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés (ADAPEI), conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales, Marcelle Monzat est de tous les combats en faveur des personnes vulnérables. En 1998, elle avait été nommée au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur en reconnaissance de son engagement aux côtés des personnes en situation de handicap.

Josette Boisgibault, fondatrice de l'antenne dracénoise de la CADAC-Droit des femmes, a donné son nom à la Maison de la Solidarité. Elle est connue pour ses engagements en faveur de la justice économique, sociale et écologique et des droits des femmes. Elle a créé une antenne du Mouvement français pour le planning familial à Draguignan dans les années 70 et a écrit de nombreux ouvrages en faveur du droit des femmes et du féminisme. En 1992, en raison de son engagement pour la cause des femmes, elle reçoit la Légion d'honneur.

La place du 4 décembre 1974 devient la "Place du 4 décembre 1974 - Édouard Soldani". Cet ancien résistant durant la Seconde Guerre mondiale a été maire de Draguignan durant quatre mandats, élu au Conseil général et sénateur du Var. À la Libération, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la Croix de guerre 1939-1945 ainsi que de la Médaille de la Résistance.

Au chemin des Lônes s'agrège le nom de Paul Guiran. Conseiller municipal, il entretenait une profonde amitié avec Édouard Soldani, bien qu'il fût farouchement et perpétuellement opposé à ses idées politiques. Résistant durant la Seconde Guerre mondiale, ce Dracénois est déclaré Mort pour la France par l'armée et proposé pour être décoré de la Légion d'honneur à titre posthume.

SCOLARITÉ >

## Ouverture de l'école temporaire

L'école temporaire remplaçant l'école maternelle Jean Jaurès a ouvert ses portes aux enfants le 4 novembre dernier. Une construction en 6 mois seulement qui témoigne de la réactivité des services de la ville.

Située dans le parc jouxtant l'ancienne gare, l'école est constituée de 40 modules répondant à toutes les normes réglementaires pour offrir un accueil de qualité supérieure à l'ancien bâtiment. La cour de récréation est plus grande, arborée, et les salles de classe sont équipées d'une climatisation réversible. En outre, les fratries restent regroupées sur un site unique. Aucun changement n'est donc à prévoir pour les parents.

Côté sécurité, une borne d'appel d'urgence sera installée en face de l'école, sur le bâtiment du club Léo Lagrange, en lien direct avec la Police municipale. Accessible à tous et fonctionnant 24h/24 et 7j/7, cette borne sera reliée au Centre de supervision urbain qui pourra accéder aux images des caméras de vidéoprotection. Quant au parc, il est fermé au public extérieur à l'école et clôturé pour garantir la tranquillité des élèves.

Cet accueil est prévu entre 2 et 4 ans pour un montant estimé à 1 000 000 € TTC.



RISQUES MAJEURS >

## Fr-Alert en action

Pour la première fois en octobre dernier, les services de la Préfecture ont activé le système national d'information Fr-Alert.

Activé lors des pluies diluviennes du 26 octobre dernier, le dispositif d'alerte et d'information des populations Fr-Alert a permis de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. Si vous vous trouviez à Draguignan cette nuit-là, vous avez certainement reçu une notification, suivie d'un SMS, même si votre téléphone portable était en mode silencieux.

Plus d'infos sur [ville-draguignan.fr/mes-demarches/securite-et-risques-majeurs/risques-majeurs](http://ville-draguignan.fr/mes-demarches/securite-et-risques-majeurs/risques-majeurs)

PETITE ENFANCE >

## Concilier parentalité et insertion professionnelle

Depuis 2022, la ville est labellisée par la Caisse d'allocations familiales, "crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)", et offre 5 places à la Planète du Petit Prince.

La ville a acté la labellisation de deux places supplémentaires, lors du Conseil municipal du 18 septembre dernier. L'une aux Vignerons et l'autre à l'Eau des collines.

Ces places de crèche sont dédiées aux enfants de moins de trois ans, dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion professionnelle. Le partenariat avec France Travail et le Centre départemental pour l'insertion sociale permet aux parents une entrée en formation, en stage, ou encore facilite la recherche d'emploi.

Cette labellisation permet à la ville de percevoir un soutien financier de la Caisse d'allocations familiales et du Département du Var.

MOBILITÉ >

## La navette électrique évolue

Déployée depuis 2019 en centre-ville, la navette électrique change de modèle au mois de décembre, au profit d'une Diabline, similaire à celle d'Aix-en-Provence.

Les Diablines sont des véhicules écologiques, totalement électriques. Elles sont adaptées aux rues étroites et piétonnes, et peuvent transporter jusqu'à 7 personnes. L'accès au véhicule est facilité par son plancher bas. En contrat de location, cette Diabline sera immédiatement remplacée par le fournisseur en cas de panne, afin de garantir la continuité de service. La Diabline conserve les rythmes de la navette électrique du centre-ville de Draguignan :

- lundi : 14h30-17h45 ;
- du mardi au vendredi : 9h-12h30 / 14h30-17h45 ;
- samedi : 9h-12h30.

Le principe reste inchangé : pratique et gratuite, pour en profiter, il suffit de faire signe au chauffeur !

ENFANCE >

## Une maison enfance parentalité

Dédiée à l'accueil et à l'accompagnement des familles, une Maison enfance parentalité a été inaugurée en novembre dernier au 109, rue Paul Cézanne.

La Maison enfance parentalité propose de créer un environnement chaleureux et accueillant, permettant aux parents et aux enfants de trouver écoute, soutien et ressources adaptées à leurs besoins. Elle propose une variété de services, tels que des ateliers parentaux, des groupes de paroles, un soutien psychologique, ainsi que des activités ludiques et éducatives.

La notion de parentalité et les compétences parentales revêtent un caractère prépondérant dans le contexte actuel. Engagée depuis plus de 25 ans dans le secteur de la parentalité, l'association AXIS, gérante de la Maison enfance parentalité, souhaite inscrire cette nouvelle structure comme un acteur essentiel dans les réponses aux problématiques de parentalité sur le territoire de Draguignan, tout en contribuant au maillage territorial. Cette inauguration s'est déroulée en présence de :

- Myriam Garcia, sous-préfète de l'arrondissement de Draguignan ;
- Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Laureline Aubourg-Bastiani, conseillère municipale déléguée à la lutte contre les violences familiales ;
- Michel Unia, président du conseil d'administration de la CAF du Var ;
- Jean-Louis Atoch, président du comité de l'action sanitaire et sociale de la Mutualité sociale agricole Provence Azur ;
- Sébastien Monie, directeur de la délégation départementale de l'Agence régionale de santé ;
- Marie-George Poveda, présidente de l'association AXIS

La Maison enfance parentalité est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h. Plus d'infos sur [asso-axis.fr/offre-de-service/maison-de-lenfance-et-de-la-parentalite](http://asso-axis.fr/offre-de-service/maison-de-lenfance-et-de-la-parentalite)



CONCESSION >

## Contrats de concession

La commune confie la réalisation et la gestion de certains travaux et services à des opérateurs par des contrats de concession. Tour d'horizon des résultats de l'année 2023.

**Distribution d'électricité**

La concession de service public de distribution d'électricité confiée à ENEDIS prévoit un plan d'action de lutte contre la précarité énergétique en 3 axes : l'aide au paiement, l'accompagnement et la prévention. Étendu sur 582 km, le réseau compte 673 installations de production et 318 postes de transformation pour la distribution de 24 939 clients.

**Distribution de gaz**

La distribution de gaz a été confiée à la société Gaz de France. En 2023, on dénombre 94 000 m de réseau desservant 5 275 clients du réseau de distribution publique. GrDF a également réalisé un investissement de 216 000 € sur la concession.

**Restauration scolaire**

La délégation de service public portant sur la restauration collective de la commune et du Centre communal d'action sociale (CCAS), confiée à la société Elior (Etrés) jusqu'au 31 août 2024, a permis la confection de plus de 343 366 repas servis aux enfants et personnes âgées de la ville.

En 2023, la société Elior a :

- favorisé une politique alimentaire axée autour des produits du territoire ;
- enregistré un score de 19,67/20 lors des audits d'hygiène ;
- proposé des animations autour de la découverte et de l'éducation au goût.

**La Pitcholine**

Ouverte en 2015, la crèche La Pitcholine propose 60 berceaux et son exploitation est confiée à la société Maison Bleue jusqu'en 2027.

En 2023, le taux d'occupation réel est de 70,15 %, soit une augmentation de 0,34 % par rapport à 2022. Au total, l'établissement a accueilli 122 enfants, issus de 116 familles différentes.

L'ensemble des bilans d'activités est consultable sur [ville-draguignan.fr/la-ville/konseil-municipal/arretes-decisions-et-deliberations](http://ville-draguignan.fr/la-ville/konseil-municipal/arretes-decisions-et-deliberations)

JUMELAGE >

## 35 ans d'amitié franco-allemande

Richard Strambio, maire de Draguignan, et Michaël Beck, maire de Tuttlingen, ont renouvelé la signature de la charte d'amitié qui unit nos deux villes à l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire du jumelage en septembre dernier. Cette signature réaffirme les engagements des deux villes, notamment leur volonté de rassembler les peuples français et allemands, et ce, en donnant l'exemple aux générations futures. Pour ce faire, de nombreux échanges culturels, sportifs ou associatifs ont lieu chaque année. En outre, plus de 2 000 élèves ont participé à des échanges scolaires depuis 1989, date de la première signature de la charte de jumelage.

Cette célébration renforce les liens qui unissent les villes jumelées et l'amitié franco-allemande. La ville de Draguignan a offert pour l'occasion une œuvre signée Eric Di Fruscia à la ville de Tuttlingen. Durant deux jours, la délégation dracénoise a profité du festival organisé en honneur des villes jumelées en présence de Richard Strambio, maire de Draguignan, Michaël Beck, maire de Tuttlingen, Richard Tyliniski, conseiller municipal délégué au Jumelage et aux chartes d'amitié, Sébastien Dussault, président du jumelage allemand, des élus, des personnels communaux des deux villes, les durs à cuire du conservatoire d'agglomération, le groupe Les boukans, la savonnerie Dracénoise, la pâtisserie Girard, et l'Asptt de Draguignan.



Signature de la Charte du 35<sup>e</sup> anniversaire.





Vue aérienne du toit de la salle Nasarre-Leroux

## La ville développe le photovoltaïque

Dans un souci de sobriété énergétique, la ville a fait installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de bâtiments communaux le permettant.

Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits de la salle Nasarre-Leroux et du Centre technique municipal en octobre et novembre dernier. Ces installations répondent au principe d'autoconsommation collective, car l'énergie récoltée permet d'alimenter les bâtiments alentours sur un diamètre de 2 km.

Avec ces deux bâtiments, on estime une économie de 108 tonnes de CO2 et une production de 268 764 kwh par an. En outre, l'assemblage des panneaux photovoltaïques a été réalisé par une société française, ce qui permet de maîtriser les émissions de CO2 liées au transport.

Ce chantier s'inscrit dans l'obligation du décret tertiaire, imposant un objectif de réduction des consommations des bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup> de 40 % d'ici 2030, de 50 % pour 2040 et de 60 % d'ici 2060, par rapport à une année de référence choisie entre 2010 et 2022.

Montant des travaux : 338 820 € TTC, subventionnés à hauteur de 150 489 € par l'État au titre du Fonds vert.



Salle du Cosec

### Bon à savoir

La pose de panneaux photovoltaïques répond à plusieurs exigences :

- une toiture stable, car un poids de 20 kg/m<sup>2</sup> est ajouté ;
- une bonne exposition à la lumière ;
- une rentabilité entre la taille et la production ;
- une cohérence avec l'Aire de mise en valeur de l'architecture du patrimoine.



## Le sol sportif du Cosec

Dans le cadre de la rénovation des équipements sportifs, les travaux du Cosec ont été achevés en octobre dernier. Le site est de nouveau ouvert aux associations et aux scolaires.

Le sol en enrobé a dû être entièrement rénové, car il présentait des faiblesses au niveau du sous-sol, entraînant des fissures et des affaissements. Il a donc été retiré au profit d'un sol sportif souple et polyvalent. Cette opération a également été l'occasion de repeindre la salle et de poser un nouvel éclairage LED.

Pour rappel, le calendrier des travaux avait été perturbé par les élections législatives, car le bâtiment a dû servir de bureau de vote.

Montant total : 415 529 € TTC, subventionnés à hauteur de 110 000 € par le Département.



## Les travaux du Département

Les boulevards Maréchal Foch, de la Liberté et l'avenue de Grasse ont fait peau neuve en octobre et novembre dernier.

Entre le rond-point de la sous-préfecture et de la place du Dragon, le Département a repris à neuf le revêtement sur 430 m linéaires. Ce chantier s'inscrit dans le cadre d'une mise en sécurité des usagers. Pour limiter les nuisances, le Département a opéré ce chantier de nuit. Concernant l'avenue de Grasse, 1000 m linéaires ont été repris de la montée de la Calade jusqu'au 1350 de l'avenue. Dracénie Provence Verdon agglomération a pris en charge les réseaux d'eau potable et le Département le revêtement. Montant global : 450 000 € TTC.



## Encourager les mobilités actives

Une piste cyclable est en cours de réalisation sur le chemin des Négadis. Rejoignant celles des avenues Léon Blum, jusqu'au cinéma CGR, et Maréchal Koenig, elle s'étend sur 2 km.

La piste cyclable est créée sur le chemin en terre battue, habituellement utilisé par les promeneurs, afin de le rendre compatible avec toutes les mobilités actives. 76 chênes seront plantés le long de ce chemin, agrémenté de bancs, dans le but de proposer une promenade ombragée et agréable en toutes saisons.

Coût de l'opération : 230 000 € TTC, dont 50 000 € dédiés aux végétaux.



Viste de chantier avec Bruno Scervo, conseiller délégué au Patrimoine bâti et Richard Devilette, conseiller délégué aux relations avec les Conseils de quartier

## Sécuriser les abords des écoles

L'avenue Patrick Rosso a vu la réalisation d'un aménagement ponctuel durant les vacances d'automne afin de renforcer la sécurité des abords de l'école Jean Giono.

Un plateau surélevé a été posé afin de protéger davantage les enfants et d'inviter les automobilistes à apaiser leur vitesse. Dans le cadre du plan Vigipirate et afin de répondre à l'obligation réglementaire de visibilité dégagée à proximité des passages piétons, cinq places de stationnement ont été supprimées. Une végétalisation du site est prévue ultérieurement. Montant des travaux : 23 000 € TTC.

## Prévention des risques naturels majeurs

Plusieurs opérations majeures de lutte contre la vulnérabilité liée au risque inondation sont en cours et se déroulent jusqu'au premier semestre 2025. Parallèlement aux travaux réalisés par le Syndicat mixte de l'Argens, la ville projette notamment la création de deux nouveaux bassins de rétention.

Un bassin de rétention et d'infiltration à ciel ouvert de 3800 m<sup>3</sup> va être créé au droit du boulevard Marcel Pagnol. Du même acabit que celui proche du Centre hospitalier de la Dracénie, ce bassin de rétention est conçu pour stocker temporairement l'eau de pluie afin de soulager le réseau pluvial. Une partie de ces eaux stockées va directement s'infiltrer dans les nappes phréatiques, et le reste rejoindra le réseau pluvial. Cela permet de réduire les risques liés au ruissellement et de diminuer la hauteur des eaux en sortie d'ouvrage. En complément, onze points de gestion des ordures ménagères seront installés au droit du chemin Sainte-Barbe, avec cinq places de stationnement réquisitionnées pour faciliter le dépôt des déchets.

Une maison du chemin Victor Le Goff a fait l'objet d'un rachat par l'État au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM dit "fonds Barnier"). Au regard de l'enjeu de ruissellement pesant sur ce secteur, elle a été démolie afin de construire un bassin de rétention et d'infiltration à ciel ouvert. Ce bien a subi un sinistre lors de l'évènement pluvieux de novembre 2019 qui a fait l'objet d'une reconnaissance de catastrophes naturelles. Après un an d'instruction de dossier par les services de l'État, cette maison a été jugée éligible au fonds Barnier pour une acquisition. Dans ce cas de figure, le processus de démolition du bien menacé est la continuité du dispositif de fonds Barnier, qui subventionne l'intégralité des travaux de démolition et d'évacuation des matériaux.

## Réaménagement de la Nartuby

De son côté, le Syndicat mixte de l'Argens poursuit ses travaux d'aménagement sur la plaine urbanisée Trans-Draguignan. Depuis cet été, les travaux ont été concentrés dans le secteur de Carrefour, à Trans-en-Provence, mais également à hauteur de la RD54 avec la construction de l'ouvrage écrêteur de crue.

Actuellement, les travaux de terrassements et de protection des berges en amont de Carrefour sont en cours, ainsi que la reconstruction du pont d'accès au centre commercial. Pour mémoire, l'objectif de ce chantier est d'élargir et d'approfondir le lit de la Nartuby sur 4 km, et ce, en respectant son bon fonctionnement écologique, afin d'offrir une protection des personnes et des biens pour une crue similaire à celle de novembre 2019 (qui a une probabilité sur 30 de se produire chaque année).



## Coup de neuf sur Libération

Le boulevard de la Libération et ses trottoirs ont été entièrement refaits en novembre dernier.

Un revêtement neuf a été posé sur 115 m linéaires, ainsi que sur les cheminements piétons qui conservent leur taille et leur bordure. Deux places de stationnement ont été supprimées, au profit de 13 arbres qui seront plantés prochainement, portant leur nombre total à 26 places de parking. Coût total : 130 000 € TTC.

## Nos agents ont du talent

Des agents communaux des services techniques ont été formés à la maîtrise de la pierre sèche par Arnaud Autric, murailler, artisan d'art. Ils ont pu mettre leur talent à l'œuvre pour réaliser un mur, attendant au cimetière communal.

Cette réalisation s'inscrit dans une démarche volontariste d'adaptation écologique. Elle a permis de créer une oasis de biodiversité afin de préserver la faune et la flore locales endémiques. Il s'agit de créer un refuge pour de nombreuses espèces animales en utilisant un matériau durable et perméable, avec le réemploi de pierres locales. En outre, la volonté de former les agents municipaux à l'utilisation de la pierre sèche favorise la préservation des gestes artisanaux et de notre patrimoine. Les murs en pierre sèche revêtent un charme provençal et s'intègrent naturellement dans le paysage.



## Du basket au parc Chabran

Un terrain de basket-ball 3x3 a été créé au parc Chabran. L'objectif de ce projet est d'étoffer la ville en équipements sportifs de proximité en accès libre avec un équipement attractif.

Le parc Chabran est un lieu de vie important attirant un public nombreux, aussi bien familial que jeune, qui peut désormais profiter de cet équipement sportif. Accessible aux horaires d'ouverture du parc, ce terrain de basket constitue également une réelle opportunité pour le DUC Basket, qui réalise ses entraînements depuis septembre 2024 au sein du gymnase Chabran.

Plus largement, la ville met en œuvre un projet global visant l'accès au sport pour tous. Proposer un terrain de basket 3x3 permet d'étoffer l'offre d'équipements dévolus aux nouvelles pratiques sportives et ainsi de répondre à un besoin identifié localement. En outre, la ville souhaite inciter à la pratique régulière d'une activité sportive afin de participer au bien-être physique et psychique des Dracénois.

Montant de l'opération : 35 665 € TTC.



## LABEL

## Ville active et sportive, 3 lauriers

En octobre dernier, le label Ville active et sportive de la ville a été reconduit avec un niveau supérieur, et ce, jusqu'en 2027. Une reconnaissance de la politique sportive mise en œuvre.

Titulaire depuis 2018, la ville vient d'accéder au niveau 3 lauriers du label Ville active et sportive pour une durée de 3 ans. Il reconnaît :

- la politique sportive mise en œuvre par Draguignan, innovante et diversifiée ;
- le travail réalisé pour rénover les infrastructures vieillissantes et en créer de nouvelles ;
- le dynamisme du tissu associatif local ;
- les actions citoyennes menées en lien avec les spécificités du territoire.

Parmi les 860 villes labellisées, Draguignan fait partie des 194 communes détenant le niveau 3 lauriers. Seulement 55 villes disposent des 4 lauriers, niveau le plus élevé. Gil Avérous, ministre des Sports, de la Jeunesse, de la Vie associative et Bernard Bonnabel, adjoint délégué au Sport et à la Santé étaient à Rouen pour la remise officielle du label.



## JEU PROVENÇAL

## Les boulistes champions de France

Les joueurs de l'ABC Draguignan ont décroché le titre de champion de France des clubs au jeu provençal en octobre dernier à Saint-Martin-de-Crau.

Après avoir franchi les qualificatifs départementaux et régionaux, le club dracénois s'est retrouvé face aux 15 meilleures équipes de ce championnat d'envergure. À l'issue d'un parcours sans faute, les joueurs de la cité du dragon s'imposent en remportant une doublette et deux triplettes, face aux sociétaires du Club Occitan du Moulin à Vent de Perpignan, accédant ainsi à la première marche du podium. Une immense fierté pour l'ensemble du club et des joueurs !

## HANDBALL

## Un champion du monde rejoint le DVHB

Igor Anic, champion du monde de handball en 2015, a rejoint le Draguignan Var handball à l'intersaison. Une aubaine de taille pour le club dracénois.

Sélectionné au poste de pivot, Igor Anic bénéficie d'une large expérience qu'il souhaite partager avec le reste de sa nouvelle équipe. L'athlète de presque 38 ans compte plusieurs grands titres à son palmarès : champion de France en 2006 ; champion d'Europe en 2014 ; champion du monde en 2015. Sa volonté est de transmettre tout son savoir-faire aux dragons du DVHB qui évoluent désormais en Nationale 1 Fédéral. Une nouvelle opportunité professionnelle qui lui permet également de quitter le Luxembourg pour se rapprocher de ses parents résidant à Saint-Raphaël.



## TRIATHLON

## Podiums au challenge régional jeune

L'école de triathlon dracénoise a obtenu trois podiums lors du challenge régional jeune à Berre-l'Étang en septembre dernier. Le club termine à la 2<sup>e</sup> place de la division 2 et est promu en 1<sup>re</sup> division pour 2025.

Trois Dracénois se sont particulièrement illustrés aux classements individuels : Louise Hubert avec une médaille d'argent dans la catégorie Poussin Fille ; Sarah Andre, qui décroche la médaille de bronze chez les Pupilles Fille ; Nolan Herledant, également une médaille de bronze dans la catégorie Pupilles Garçon.

Au regard de ces résultats, Draguignan Triathlon fera partie de l'élite des 11 meilleurs clubs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la saison prochaine.



La ville s'efforce d'identifier les responsables de dépôts sauvages, en centre-ville comme en zone péri-urbaine. Pour ce faire, des actions de contrôle sont menées régulièrement, pouvant aller jusqu'à la fouille des sacs au sol, afin de trouver des indices d'identification qui permettront la verbalisation.

### Préserver le cadre de vie

La ville, en rénovant les rues piétonnes et les points d'apport volontaire, ainsi que Dracénie Provence Verdon agglomération, en ajustant son plan de collecte des déchets, crée un environnement propice à une ville plus belle. C'est pourquoi les mesures de répression des comportements inciviques sont renforcées.

Pour cela, la Police municipale active sa brigade dédiée à la protection de l'environnement, composée de trois policiers et d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Ces agents sont chargés de lutter contre les dépôts sauvages, en menant à la fois des actions préventives et répressives.

Ils diffusent auprès des citoyens les règles en matière de gestion des déchets et les sensibilisent aux risques que posent les dépôts sauvages : incendies, blessures, intoxications, nuisances visuelles et olfactives. Ils constituent une menace pour la santé publique. Dans une optique dissuasive, cette brigade dispose d'une trentaine de caméras installées sur le territoire.

Depuis le début de l'année, 159 infractions pour dépôts sauvages ont été enregistrées, dont 7 à la suite d'une opération de fouille de sacs abandonnés. Les contrevenants risquent une amende de 5<sup>e</sup> classe pouvant atteindre 1 500 €. Lorsque cela est possible, la ville privilégie la procédure de transaction pénale, permettant de réduire le montant de l'amende si le contrevenant reconnaît ses torts. Cette approche allège la charge des tribunaux tout en dissuadant les récidives, en fournissant également aux contrevenants des informations sur la gestion des déchets.

### Un surcoût pour les pouvoirs publics

1,4 tonne de dépôts sauvages collectés par jour

1 600 € de dépense en moyenne par jour

460 000 € de surcoût annuel estimé par an

On parle de surcoût, car il s'agit d'une prestation supplémentaire. Si les usagers déposaient leurs déchets aux endroits indiqués, ce poste de dépense n'existerait pas.

### L'ensemble des déchets en chiffres pour 2023

6 500 tonnes collectées sur l'ensemble des points d'apport volontaire de la ville.

296 tonnes collectées sur les points d'apport volontaire du centre-ville.



Il est strictement interdit de déposer hors des containers : poubelles, encombrants, déchets verts, cartons, etc.



# A voté !

Au mois d'octobre, vous avez voté parmi les 20 idées éligibles du budget participatif 2024 pour répartir les 100 000 € alloués, dans la limite de 50 000 € par idée. Découvrez les 5 projets retenus.



## 1 Un sentier aménagé vers l'école Jacques Brel

L'idée serait de faciliter l'accès à l'école Jacques Brel et de créer un espace de détente. Beaucoup de parents et d'enfants empruntent régulièrement un petit sentier rejoignant l'école Jacques Brel depuis l'avenue de la Grande Armée. L'objectif serait de l'aménager pour le rendre praticable aux mobilités actives, ainsi qu'aux poussettes et fauteuils roulants. La partie végétalisée pourrait également être agrémentée de quelques bancs.

Montant prévisionnel : 15 000 € TTC

## 2 Des micro-forêts urbaines

Le projet consiste à planter des arbres et des arbustes de différentes strates en bosquet, avec peu voire pas d'entretien à long terme, dans le style "forêts Miyawaki". Cette méthode invite à planter des espèces locales, diverses et de différentes strates, tout en tenant compte du changement climatique, afin de créer des bosquets de diversité. Ils vont pousser rapidement, apportant ainsi de l'ombre et des refuges pour la faune locale. Il faut prévoir un désherbage les trois premières années, puis plus rien.

Montant prévisionnel : 15 000 € TTC

## 3 Des trompe-l'œil en centre historique

Réenchanteons le centre historique en lui redonnant du charme avec des trompe-l'œil. L'objectif est de valoriser les métiers anciens et l'architecture du centre historique en réalisant des œuvres en trompe-l'œil sur des plaques de bois modulables, qui pourraient être retirées ou déplacées en cas de besoin.

Montant prévisionnel : 8 000 € TTC

## 4 Agrémenter le parc Haussmann

Ce projet vise à améliorer les aires de jeux pour enfants du parc Haussmann. Construire une ombrière végétalisée permettrait de protéger les enfants du soleil en période estivale. Les aires pourraient être complétées par des balançoires, des espaces cachettes, et autres jeux pour les jeunes enfants. De cette façon, les espaces verts seraient préservés des piétinements. Pour les parents, un grand arbre pourrait être planté au niveau de l'estrade en bois.

Montant prévisionnel : 40 000 € TTC

## 5 Enrichir le secteur du skate park

Récemment agrémenté d'un parking tout neuf et de pistes de pumptrak, le skate park pourrait profiter d'une aire de jeux pour enfants sur le terrain situé à proximité. Destinée à toutes les catégories d'âge, cette aire de jeux pourrait être constituée d'une balançoire, d'une tyrolienne, de cabanes, d'un toboggan ou encore de tables de ping-pong. Cela permettrait d'avoir un ensemble d'équipements à proximité de la vigne à vélo, en complément des agrès de musculation.

Montant prévisionnel : 22 000 € TTC

### La sélection des idées

Ces idées ont été choisies conformément à vos votes. Elles seront adaptées en fonction des contraintes techniques et réglementaires. La méthodologie est la suivante :

- vous avez voté pour vos idées préférées ;
- au premier choix ont été accordés 15 points ;
- le deuxième 10 points ;
- et le troisième 5 points.
- tous les points ont été additionnés pour établir le classement ;
- les idées ont été retenues jusqu'à ce que le plafond de 100 000 € soit atteint.

La plateforme de démocratie participative iD City a mené une analyse pour assurer la conformité des votes et l'absence de fraude.

# Les nouveaux commerces à Draguignan

## LA BELLA STORIA ◇ Restaurant italien



13 boulevard Georges Clemenceau - Centre Hermès  
04 98 10 33 83  
labellastoria.fr

## LA CIVETTE ◇ Bar - Tabac - Presse



1 boulevard Gabriel Péri  
04 94 68 01 89

## MARGOTTE ◇ Prêt-à-porter



1 rue Frédéric Mireur  
06 25 36 96 55  
shop\_margotte

## FLYING TIGER COPENHAGEN ◇ Cadeaux



15 rue Georges Cisson  
04 89 26 01 15  
flyingtiger.com

## TANTAN BARBERSHOP ◇ Coiffeur barbier



33 boulevard du général Leclerc  
04 89 53 85 66  
tantanbarbershop

**Groupes de l'opposition municipale**

**“Mieux vivre dans ma ville”**

Le puits perdu de la stratégie foncière de la Ville de Draguignan

Entre ventes de biens immobiliers, préemptions tous azimuts et expropriations, la ville s'improvise en marchand de biens. C'est bel et bien l'ensemble de la stratégie foncière de la ville qui interpelle. **Côté vente, notre recours contre la cession d'un immeuble appartenant à notre patrimoine communal au profit d'un intérêt privé validé par le Préfet du Var !**

Le 24 juin dernier, nous avons formulé un recours hiérarchique auprès du préfet du Var, contre la délibération portant cession de la totalité de l'immeuble du 15 rue de l'observance, adoptée par le élus de la majorité lors du conseil municipal du 19 juin, et ce, au profit d'un acquéreur privé.

Nous avons affirmé le principe que cet immeuble faisait partie intégrante du domaine public de la commune ; Que son usage durant de nombreuses années consistait à abriter plusieurs associations dracénoises et à accueillir de nombreuses générations de dracénois, associations qui furent toutes priées de quitter les lieux pour mieux satisfaire à cette vente ; Qu'un parking, réglementé avec signalisation verticale et horizontale, était rattaché à cet immeuble avec une véritable vocation d'usage au public dans un quartier qui n'en compte que très peu ; Que ce patrimoine public et sa vente à une personne poursuivant des fins d'intérêt privé, ne pouvait se faire à un prix inférieur à sa valeur sans respecter le principe de deux conditions cumulatives : l'existence d'un motif d'intérêt général et la nécessité de contreparties suffisantes ; **Le bien devait être revendu 70 000 € en dessous de l'estimation des domaines !**

**Délibération annulée et retirée !** Mais la réjouissance sera probablement de courte durée et nous ne doutons pas que la municipalité revienne à la charge pour vendre, mordicus, ce bien à cet acquéreur privé. **Par anticipation, nous avons proposé de détacher l'em-**

**prise foncière immobilière du parc de stationnement afin de le conserver dans une vocation, ô combien précieuse, de stationnement pour les habitants de ce quartier.**

**Côté achat, c'est l'usage quasi permanent du droit de préemption, certes dans des zones qui le permettent, voire du recours à l'expropriation, qui nous turlupine. Une boulimie acquisitive de biens, souvent à des prix très nettement inférieurs à ceux conclus dans la promesse de vente. La bonne affaire ? Pas toujours...**

Lorsque son usage consiste à prescrire des mesures d'urgence sur un immeuble menaçant ou insalubre ou à sauvegarder un périmètre historique et/ou commercial, le droit de préemption est un formidable outil d'aménagement d'intérêt général. A ce titre, la SAIEM de construction, bras armé en matière de politique d'habitat de la ville, accomplit un travail important et bien souvent de qualité mais limité dans le temps quant au complexe et méticuleux portage des programmes immobiliers. **En revanche, son utilisation à tout va, visant à multiplier les moindres acquisitions de biens, souvent de manière désordonnée, parfois dispersée, et dont la cohérence stratégique finit d'ailleurs par nous échapper, contraint la commune à posséder un portefeuille patrimonial trop souvent stagnant, en l'état inexploitable et par conséquent inhabitable. Est-ce cela revitaliser un cœur de ville ? Mais elle est où la notice pour déchiffrer la stratégie foncière de notre ville ?**

*“Celui qui disperse ses regards sur tout ne voit rien, ou voit mal.”,*

Denis Diderot.

**Vos élus du groupe “Mieux dans ma ville”**

Jean-Bernard Miglioli

Christine Villelongue

René Dies

Camille Diquelou

Jean-Daniel Santoni

christine.villelongue@ville-draguignan.fr

**“Généralisations Draguignan”**

Texte non parvenu

**Groupe Généralisations Draguignan**

Philippe Schreck

Député du Var

Conseiller municipal

Franck Grigolo

Conseiller municipal

**“Draguignan Plus Loin Ensemble”**

PAS DE CHANCE !

A peine sorti de l'été, nous rentrons de plain-pied dans la dernière ligne droite de l'année 2024. L'ouverture de cet exercice est actée avec le conseil municipal du 18 septembre 2024. La première décision de monsieur le Maire qui nous est communiquée porte sur la cession d'un bâtiment de notre patrimoine municipal (15 rue de l'observance). Déjà abordé au mois de juin, l'opposition avait demandé le retrait de cette délibération à l'occasion du conseil, car en l'état, elle était entachée d'un vice dans le classement (le parking inclus relève du domaine public). Nous apprenons, donc plusieurs mois après, que cette délibération est retirée. Commentaire de monsieur le maire dans les colonnes de la presse : “J'ai pris la décision de retirer cette décision parce que **“l'instruction avait été un peu trop rapide par mes services” : PAS DE CHANCE !**

Pour faire face au risque élevé d'effondrement de l'école Jean-Jaurès, la Ville a été contrainte de réagir dans l'urgence. Il a été décidé de ne pas dispatcher les élèves dans d'autres écoles de la commune afin de ne pas séparer les fratries, ce qui nous semble être la bonne décision. Par contre, ce qui nous interpelle, c'est le montage financier de ce projet. Pourtant, étant à l'origine de réalisations ou de projets démesurés, l'adjoint délégué aux travaux témoigne que, pour assumer cette dépense estimée à un million d'euros, il a fallu recourir à la vente de biens fonciers. Par contre, il est vrai que c'est une dépense non prévisible : **PAS DE CHANCE !**

Au cours de ce premier conseil municipal de reprise, à l'occasion d'une délibération sur les billets de notre patinoire dans le cadre des fêtes de fin d'année, nous avons interpellé l'adjointe à l'animation. Sans vouloir relancer un ancien débat, la question était de savoir si cette dernière serait pourvue d'un revêtement synthé-

tique afin de rester cohérent avec nos convictions éco-responsables. Bien évidemment, nous plébiscitons tous cette activité largement appréciée. Il nous a été répondu que le projet reste identique avec une version de glace naturelle à produire, monsieur le maire de surenchérir (je cite) : “C'est la même qu'à Menton” ! Cette ville serait-elle devenue une référence, un modèle pour notre équipe majoritaire ? Si c'est à Menton c'est bien ? En l'espèce, permettez-moi d'en douter.

Amenés également à nous prononcer sur un énième dépassement du budget de fonctionnement du Musée des Beaux-Arts, notre premier magistrat commente que c'est de **la responsabilité du groupe “Spie Batignolles” en charge du premier chantier : PAS DE CHANCE !**

Par contre, notre municipalité s'est largement impliquée dans l'opération “Octobre Rose” en fédérant ses équipes et les différents acteurs dracénois. Tous ces intervenants ont permis de rayonner largement, d'informer et de sensibiliser sur l'importance du dépistage qui peut sauver des vies : c'est une belle opération. Dans les jours à venir, nous allons rester très vigilants sur le projet du Pôle de Transition Environnementale. Effectivement les premières réunions accessibles vont se tenir. A l'occasion de la réunion de quartier Est du 8 octobre, suite à notre requête, l'accès nous a été refusé. Cela peut paraître normal car la réunion prévue est une réunion des membres du Conseil de Quartier Est avec uniquement **5 places d'invités**. En revanche, nous serons présents à la réunion du 29 octobre 2024. A nous de nous exprimer largement, notamment au travers de l'enquête publique planifiée mi 2025.

**Frédéric Renaud Draguignan Plus Loin ensemble**

**Groupe de la majorité municipale**

**“Draguignan au cœur”**

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

La santé et la sécurité sont emblématiques des domaines où la commune intervient pour compléter les interventions des services de l'État. Notre esprit de responsabilité nous pousse en effet à mieux protéger les Dracénoises et les Dracénois, car les réalités de proximité nous incitent à préserver les équilibres de notre vivre ensemble.

C'est aujourd'hui d'autant plus indispensable que d'autres instrumentalisent peurs et naïvetés pour mieux diviser : et c'est ainsi qu'ils produisent l'impuissance qu'ils dénoncent. Ils vivent dans un monde de fiction “tiktocalisée” avec l'ambition de largement l'implémenter dans nos sociétés. Mais l'émotion a une force d'entraînement immédiate qui se révèle souvent au final contraire à l'intérêt du plus grand nombre. Face à cela, nous faisons le choix de la raison et de la tempérance car elles ont l'avantage de construire l'avenir dans l'espérance.

La situation internationale est détonante. En France, le contexte politique ne l'est pas moins. Ces deux facteurs affectent le débat budgétaire national et, une nouvelle fois, ce sont les élus locaux qui sont désignés volontaires d'office pour faire ce que les autres n'ont pas fait par le passé. C'était le cas pendant la Covid. C'est toujours le cas pour la sécurité, pour la santé, pour les déchets ou pour l'adaptation au changement climatique. Ça l'est désormais aussi pour le budget national 2025. C'est tellement automatique, qu'on en oublierait presque que c'est nous, nous les élus locaux, qui mettons de l'huile dans les rouages pour que ça fonctionne. Sauf que si nos budgets se réduisent drastiquement, il faut bien avoir conscience que nous ne pourrions plus intervenir efficacement au profit d'une mécanique trop lourdement grippée pour ne pas affecter notre cohésion nationale. Au moment où nous écrivons ces

lignes (le 25 octobre 2024), nous estimons que le projet de loi de finances 2025 pourrait se traduire pour la commune de Draguignan par une saignée budgétaire de l'ordre de 1,7 millions d'euros. Bref, comme au temps de Molière, on se dit que le remède ne doit pas être pire que le mal. Tout est une question de dosage.

Sans présumer des choix ultérieurs du parlement quant à la loi de finances 2025, le groupe municipal majoritaire se prépare, encore une fois, à amortir autant que faire se peut les conséquences négatives de décisions prises ailleurs. Avec pour seul objectif que la ville, même à moyens contraints, puisse rester aux côtés de tous, car toutes les Dracénoises et tous les Dracénois sont importants pour la réussite de Draguignan.

Dans ce contexte, c'est sous le double signe de la Volonté et de la Prudence que nous définissons nos orientations budgétaires 2025 sachant que nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition communaux depuis 2014 et que la Taxe d'habitation sur les résidences principales ne pèse plus depuis deux ans sur les contribuables dracénois.

Les animations mises en place pour les fêtes de Noël et du Nouvel an témoignent de notre volonté de rassembler dans la joie. Nous souhaitons aussi donner un lustre particulier aux cérémonies patriotiques qui permettent à chacun de se sentir intégré dans une communauté façonnée par des valeurs, des traditions et des références communes. C'est pourquoi la commémoration de l'Armistice de la Grande guerre du 11 novembre prend chaque année un relief particulier. Une voie sacrée alors que la guerre semble être installée durablement aux confins de l'espace européen comme au Moyen-Orient.

Joyeux Noël. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

**Le groupe “Draguignan au cœur”**

## VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

- > **Rendez-vous avec le Maire**  
Vous souhaitez rencontrer le Maire ?  
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**
- > **Boîte aux lettres**  
Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?  
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-draguignan.fr**
- > **Internet**  
Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-draguignan.fr**
- > **Permanences des adjoints au Maire**  
Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

## LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h. Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

DU 30 NOVEMBRE 2024 AU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2025

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 30/11 au 7/12	Pharmacie DU DRAGON	Résidence Notre-Dame du Peuple Bd Mège Mourières	04 94 67 15 70
Du 7 au 14/12	Pharmacie PEYROT	Centre-Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 14 au 21/12	Pharmacie DES HELLENES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 21 au 28/12	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25
Du 28/12 au 3/01	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 3 au 10/01	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossollette	04 94 68 00 56
Du 10 au 17/01	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Cial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 17 au 24/01	Pharmacie REYBAUD	3, rue Pierre Clément	04 94 68 25 59
Du 24 au 31/01	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 31/01 au 1 <sup>er</sup> /02	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martels - Chemin Saint-Jaume	04 94 68 13 51

## PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLIH

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences. Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville. Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés. Tél. accueil urgences : **04 94 60 50 62**

## URGENCES DENTAIRES / DENTISTES DE GARDE

Le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Var a mis en place un numéro de téléphone qui communique les cabinets dentaires de garde les dimanches et jours fériés. N° unique : **0892 566 766**

## ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au **05 67 22 95 00** - Informations accessibles également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

## CONTACT MAGAZINE

Mairie de Draguignan  
Direction de la Communication  
Rue Georges Cisson - 83300 Draguignan  
Tél. : 04 94 60 31 66  
www.ville-draguignan.fr  
Magazine d'information municipale  
de la Ville de Draguignan  
Édition N°72 - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2024

Directeur de la publication :  
Richard Strambio, maire de Draguignan  
Rédacteur en chef : Maud Jecker  
Rédaction : Jeremy Véloso  
Agenda : Régine Alquier, Bettina Fradcourt  
Photos : Marta Szczesniak  
Photo drone : Florian Troin  
Conception graphique : Philippe Bérenger  
Impression : Creamania - 83440 Callian  
Distribution : Mediapost  
Tirage : 22 000 exemplaires  
Dépôt légal à parution

## ALLO MA VILLE

## HÔTEL DE VILLE

Accueil  
04 94 60 31 31  
Affaires scolaires  
04 94 60 20 36  
Animation  
04 94 60 31 59  
Bâtiments communaux  
04 94 60 20 70  
Cabinet du maire  
04 94 60 31 29 / 39  
Contrat local de santé  
04 94 60 20 30 / 31 77  
Communication  
04 94 60 31 66  
Documentation archives  
04 94 60 20 07  
Domaine public  
04 94 60 20 88  
Enfance, jeunesse et sports  
04 94 60 31 77  
Environnement  
04 94 60 20 83  
État civil  
04 94 60 31 04  
Espace associations  
04 94 60 20 21/31 77  
Guichet familles  
04 94 60 20 24  
Nettoyement  
04 94 60 20 87  
Petite enfance  
04 94 60 20 44  
Pôle activités adaptées  
04 94 60 20 25 / 31 77  
Ressources humaines  
04 94 60 31 31  
Secrétariat des élus  
04 94 60 31 51  
Urbanisme  
04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53  
Vieilles et réseaux divers  
04 94 60 20 63

## CULTURE

Chapelle de l'Observance  
04 94 84 54 31  
HDE du Var  
04 83 95 34 08  
Maison du bourreau  
04 94 84 54 31  
Musée de l'Artillerie  
04 83 08 13 86  
Musée des Beaux-Arts  
04 88 10 26 85  
Musée des ATP  
04 94 47 05 72  
Office intercommunal de tourisme  
04 98 105 105  
ORGANuGAMMusEum  
04 94 84 54 31  
Pôle culturel Chabran  
04 83 08 30 40  
Théâtres en Dracénie  
04 94 50 59 59

## INFORMATIONS JEUNESSE

Info Jeunes  
04 94 68 27 00  
Maison de l'étudiant  
04 94 76 19 05

## TRANSPORTS

Transports en Dracénie  
04 94 50 94 05  
Centrale Taxis Dracénie  
04 94 68 68 68

## SÉCURITÉ-URGENCES

Commissariat Police 17  
ou 04 94 39 44 00  
Police municipale  
04 94 68 88 52  
(demandes d'interventions)  
04 94 60 61 64  
(services administratifs)  
Pompiers 18  
SAMU 15  
Dépannage électricité :  
ErDF 09 726 750 83  
Dépannage gaz :  
GrDF 0800 473 333  
Véolia eau 0 969 329 328

## CCAS (Centre communal d'action sociale)

Du lundi au vendredi,  
de 8h à 17h.  
04 94 50 42 20

## POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

267, avenue de Verdun  
Centre administratif Chabran  
Renseignements et RDV  
au 04 98 10 29 20

## DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var,  
267, avenue de Verdun  
Centre administratif Chabran  
Le mercredi toute la journée  
Tél. : 04 83 95 33 00  
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :  
- au Centre Joseph Collomp  
Place René Cassin  
- au 267, av. de Verdun - Centre  
administratif Chabran  
- au Palais de justice  
- au Commissariat de la Police  
nationale  
Tél. : 04 94 60 31 31  
ou 04 98 10 29 20

## CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la  
prévention des difficultés des  
entreprises - Consultations  
gratuites le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque  
mois. Chambre de commerce et  
d'industrie 247 rue Jean Aicard  
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

## ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

CCAS  
Centre communal d'action sociale  
Du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
04 94 50 42 20

## ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales  
ou intrafamiliales  
04 94 603 272  
Victimes d'une infraction pénale  
04 94 603 270

# Recensement de la population 2025

## Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,  
vous serez prévenu par votre mairie.**



Document réalisé par un  
imprimeur respectueux de  
l'environnement sur papier  
écologique (recyclé ou issu  
de forêts gérées durablement)  
avec des encres végétales.



À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité  
en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore  
de Draguignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF  
accessible sur le site [www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine](http://www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine).



ville.draguignan



@VilleDraguignan

# 2025

**Le maire, Richard Strambio  
et le Conseil municipal  
vous souhaitent une bonne année**

Présentation des vœux à la population

Vendredi 10 janvier - 18h - Complexe Saint-Exupéry



Ville de Draguignan